

Note de recherche de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

No 08-02

Diane-Gabrielle Tremblay Et Émilie Genin



Distribution

Chaire de recherche sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir Télé-université

Université du Québec à Montréal

100 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, Canada H2X 3P2

Téléphone : 514-843-2015

Fax: 514-843-2160

Courriel: dgtrembl@teluq.uqam.ca

Note biographique

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Elle est professeure à la Téléuniversité de l'Université du Québec à Montréal, et elle a été professeure invitée aux universités de Paris I Sorbonne, de Lille I, d'Angers, de Toulouse, en France, de Hanoi (au Vietnam) à la European School of Management et à l'université de Louvain-la-Neuve, en Belgique. Elle est membre du comité sur la sociologie du travail de l'Association internationale de sociologie, du conseil exécutif de la Society for the Advancement of Socio-Economics et codirectrice du comité sur les temps sociaux de l'Association internationale des sociologues de langue française. Elle est également présidente de l'Association d'économie politique et rédactrice en chef de la revue électronique Interventions économiques.

(www.teluq.uquebec.ca/interventionseconomiques) Elle a en outre écrit plusieurs ouvrages et rédigé divers articles portant sur la nature du travail et sur les types d'emplois, l'organisation du travail, les innovations dans l'organisation du travail et du lieu de travail (télétravail), de même que sur l'articulation de la vie professionnelle et familiale. Voir :

www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir

www.teluq.uqam.ca/chairebell

www.teluq.uqam.ca/interventionseconomiques

www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir/cvdgt;

Courriel: dgtrembl@teluq.uqam.ca

Emilie Genin est post-doctorante à la Chaire de recherche sur les enjeux socioorganisationnels de l'économie du savoir. Elle a réalisé une thèse de doctorat à HEC Paris, sur le thème du travail des cadres et de la porosité des temps.

Courriel: genin.emilie@teluq.uqam.ca

Note : il s'agit ici d'une pré-publication, le texte ayant été soumis à une revue et devant faire l'objet d'évaluation et possiblement de révision. Cependant, étant donné l'intérêt pour le sujet, nous diffusons également cette version en ligne.



Résumé

Dans un contexte de difficiles articulations entre vie personnelle et vie professionnelle, de vieillissement de la population, de nouvelles demandes des salariés, les organisations et les gouvernements sont de plus en plus appelés à une réflexion sur la gestion des temps sociaux. Nous proposons ici une comparaison des situations française et québécoise du point de vue des articulations entre les différents temps sociaux, en nous intéressant plus particulièrement à leur dimension sexuée. Dans un second temps, nous revenons plus spécifiquement sur la question de la conciliation entre l'emploi et la famille. Même si les écarts persistent entre les hommes et les femmes, il ressort de la comparaison une situation sensiblement plus égalitaire au Québec qu'en France sur le plan de la répartition des temps professionnels, domestiques et familiaux. Ce résultat questionne donc les politiques publiques mises en place de part et d'autre, en particulier celles concernant les modes de garde de la petite enfance

Mots clé: temps sociaux, conciliation emploi-famille, comparaison internationale

Abstract: In a context of difficult articulations between personal life and professional life, or work-life balance, ageing population and new expectations of workers, organisations and governments are more and more concerned by the issue of the management of social times. In this paper, we propose a comparison of the situations in France and in Quebec from the point of view of the articulations between different social times; we focused more particularly on their gendered dimension. Secondly, we deal more specifically with the question of work and family balance. Even if gaps persist between men and women, the comparison shows that the situation is noticeably more egalitarian in Quebec than in France in terms of distribution of professional, domestic and family time. This result therefore questions public policies set up in both places, especially those concerning the care of pre-school children.

Keywords: social times, work- family balance, international comparison

1. Introduction

L'articulation entre le temps professionnel et les autres temps de la vie est devenu un objet d'étude en lui-même. En France comme au Québec, les politiques publiques s'intéressent depuis longtemps à la question de la conciliation des différents temps sociaux, en particulier du point de vue de l'articulation entre l'emploi et la famille. Différentes mesures ont été mises en place en France et au Québec (garderies à coûts réduits, congés parentaux, etc.) pour faciliter la conciliation entre l'emploi et la famille. D'autres mesures méritent également d'être citées, notamment la loi française sur la réduction du temps de travail (RTT), qui outre son but premier de briser la spirale du chômage, énonçait également des objectifs en matière de conciliation emploi - famille. Au Québec comme en France, les articulations entre l'emploi et la famille sont porteuses d'enjeux politiques et sociaux, en particulier du point de vue du genre et de l'activité féminine. Ces enjeux demeurent donc largement sexués.

Notre conception du temps, linéaire et décontextualisé, qui divise la vie entre le travail et le hors travail, tout comme la répartition traditionnelle des rôles professionnels et domestiques selon le sexe, continuent d'imprégner les activités et les comportements des hommes et des femmes. Ce constat se dégage des diverses enquêtes menées au Québec et en France. A partir

des données dont nous disposons pour les deux zones, notre objectif est de comparer les situations française et québécoise du point de vue des articulations entre les différents temps sociaux, en nous intéressant plus particulièrement à leur dimension sexuée. Dans un second temps, nous reviendrons plus spécifiquement sur la question de l'articulation entre l'emploi et la famille.

Dans le contexte actuel de difficultés de conciliation entre vie personnelle et professionnelle, de vieillissement de la population, les nouvelles demandes des salariés représentent des défis pour les organisations et les gouvernements et invitent à une réflexion sur la gestion des temps sociaux. L'objectif visé par cette comparaison entre la France et le Québec est de mettre en lumière des parallèles et des différences, pour pouvoir déterminer si des mesures peuvent être transposées sur le plan empirique. De plus, la réflexion sur les temps sociaux et la conciliation peut être enrichie, du point de vue théorique et empirique, par des éléments émergeant de la comparaison internationale.

2. Du temps neutre aux temps sociaux sexués

La possibilité de disposer d'instruments marquant le temps, toujours plus précis et plus répandus, témoigne de l'importance accordée au « temps » dans nos sociétés contemporaines (Gasparini, 1990; Orlikowski, Yates, 2002; Zarifian, 1996). Le temps passe certes, mais on le dépense, on le gagne, on le budgétise; en d'autres termes, le temps c'est de l'argent (Adam, 1995). Le travail est payé à l'heure, à la semaine, au mois. Les bénéfices et les plus-values ne peuvent s'exprimer sans référence au temps. Le temps rationalisé est un produit d'échange neutre (Adam, 1990), un jour/homme est égal à un autre jour/homme. Le paradigme d'un temps linéaire et quantitatif rend bien compte de la façon dont le temps est devenu, dans un système capitaliste, un bien de consommation (Hassar, 1990). La capacité à contrôler le temps et, en conséquence, à l'associer à l'argent, est devenue possible à partir du moment où il a été décontextualisé, dissocié des événements, défini comme une unité universelle, neutre et abstraite (Adam, 1990). A partir du moment où une heure est devenue égale à une autre heure partout dans le monde : « Le temps industriel est construit par la conscience collective comme un temps quantitatif et abstrait, comme un contenant indépendant de son contenu » (Gadéa, Lallement, 2000, p.31). Mais cette représentation dominante du temps unique, neutre et linéaire, se trouve remise en cause si l'on tient compte de la dimension hétérogène et fortement sexuée des activités et des comportements. Il existe alors autant de temps sociaux, multiples et différenciés, que d'activités humaines et de rapports sociaux dans lesquels elles se réalisent (Bouffartigue, 2005).

Notre représentation du temps, en particulier son caractère neutre et linéaire, est liée aux évolutions des modèles productifs et à la différentiation entre l'espace public (où se situe le travail) et l'espace privé. Selon Pronovost (1996), la période de l'entre deux guerres marque une étape importante dans la diversification et l'autonomisation des temps sociaux. On assiste parallèlement à l'autonomisation des sphères de la production (l'activité professionnelle) et de la reproduction (les activités domestiques et parentales). Les structures familiales sont aussi profondément affectées par les bouleversements des temps et des espaces dans lesquels s'organise la production.

Selon Barrère-Maurisson (1992) l'ère préindustrielle est caractérisée par des familles de type « unité de production », au sein desquelles il y a une fusion entre les tâches domestiques et les tâches professionnelles. La famille de cette époque est de type patriarcale, les rapports de travail sont fondés sur l'autorité du père, la fécondité y est forte et les enfants constituent une force de travail. Le déclin de l'agriculture, l'industrialisation massive et la généralisation du salariat, concourent à l'évolution des structures familiales (Barrère-Maurisson, 1992). La

famille typique de l'ère industrielle est la famille ouvrière, qui ne constitue plus une unité de production mais plutôt une unité de salaire. Une coupure se produit entre le travail salarial qui s'exerce désormais en dehors du milieu familial, et le travail domestique. On passe d'une famille où la transmission du patrimoine est fondamentale, à une famille fondée sur la participation au travail rémunéré à l'extérieur. C'est l'avènement de la famille de type conjugal : l'homme rapporte le salaire principal (modèle du « Monsieur Gagne-pain », (Poilot-Rocaboy, Kergoat, 2006) et lorsque la femme occupe un emploi, c'est pour gagner un « salaire d'appoint ». On constate que les évolutions de la famille et du travail sont souvent asynchrones : « les décalages manifestent le temps d'adaptation d'une sphère par rapport à l'autre » (Barrère-Maurisson, 1992, p.41).

Ainsi, les modèles de production évoluent conjointement aux structures familiales et de l'emploi. La sphère de la production, du travail rémunéré et du temps quantitatif devient le visà-vis de la sphère de la reproduction, celle du travail gratuit, invisible et du temps qualitatif du don de soi. Ces évolutions sont fortement marquées par le désinvestissement masculin de la sphère privée et le surinvestissement des femmes dans la sphère domestique (Le Feuvre, 2006).

L'organisation progressive du travail industriel dans des espaces séparés des lieux de vie n'a pas seulement rassemblé les travailleurs dans des usines (Taskin, 2006), ce processus s'est également accompagné d'un réaménagement progressif de la participation à la production de richesses et à la production « domestique » en fonction du sexe et du statut matrimonial des individus (Le Feuvre, 2006). La séparation entre la sphère de la production, où se situe le travail rémunéré, et la sphère de la reproduction, où se situe le travail domestique, correspond à une spécialisation sexuée des tâches. Cette division sexuelle du travail s'est construite historiquement et socialement à partir de la spécialisation des femmes dans la sphère privée et familiale, et des hommes dans la sphère publique et professionnelle (Hirita, Senotier, 1996). Elle est structurée par un principe hiérarchique : le travail masculin a toujours une valeur supérieure au travail féminin (Hirata, Senotier, 1996).

Les changements dans les structures de la famille et de l'emploi ont conduit à opposer un « temps masculin », s'exerçant dans la sphère de la production et marqué par la linéarité, à un temps « féminin », pensé davantage en terme d'irrégularité, de gratuité et de discontinuité (Adam, 1990; 1995; Hirita, Senotier, 1996). Selon Le Feuvre (2006), l'exclusion progressive des femmes du marché du travail au milieu du XX^e siècle dans la plupart des sociétés occidentales a entraîné leur exclusion concomitante de la plupart des études sociologiques ou économiques des temps sociaux. Ainsi, l'invisibilité relative des femmes dans la sphère de la production a conduit à un biais androcentrique dans l'analyse du temps de travail se déclinant « au masculin neutre » (Maruani, 2001, p.43). De fait, les théories sociologiques ou économiques ont longtemps assimilé le hors travail au loisir en négligeant le temps de travail domestique (Schor, 1993) et le temps nécessaire à la reconstitution des forces du travailleur (Boulin, Silvera, 1999). Le fait que les articulations entre le temps de travail et les autres temps sociaux (en particulier le temps familial) aient suscité un intérêt grandissant chez les chercheurs vers le début des année 1970 est très lié à l'entrée massive et durable des femmes sur le marché du travail (Tremblay, 2004). L'opposition entre travail et hors travail s'est progressivement déconstruite pour faire place à l'idée d'une « articulation entre les sphères de la production et de la reproduction » (Maruani, 2001). Ces deux sphères ne peuvent être ni pensées, ni étudiées indépendamment l'une de l'autre : les hommes et les femmes se trouvent dans des rapports sociaux inégalitaires et parfois antagoniques, ils entretiennent des relations très inégales respectivement aux temps de travail professionnel, domestique et de loisir (Maruani, 2001; Tremblay, 2004; Zarifian, 1996).

Dans un mouvement historique de rationalisation du temps, la notion de temps de travail s'est progressivement imposée comme mesure du travail (Morin, 2000). Une telle mesure exclut du même coup de la sphère du travail le temps non mesurable et non transformable en argent, le temps du don de soi, c'est à dire le temps domestique et familial. Or dans le paradigme dominant du temps neutre et décontextualisé des activités, les temps professionnels, domestiques et familiaux sont séparables et séparés. Mais pour comprendre les enjeux actuels véhiculés par les articulations entre les différents temps sociaux, en particulier leur dimension sexuée, il apparaît indispensable d'analyser la division sexuelle du travail, et de mettre en cause le paradigme du temps « neutre ». Ainsi, les différents temps sociaux sont profondément marqués par des différences de sexes (Laufer, Marry, Maruani, 2001; Tremblay, 2004) et ne peuvent se décliner au masculin « neutre ». Les emplois du temps des hommes et des femmes sont toujours imprégnés par une forte spécialisation sexuée des rôles.

Le temps de travail avait jusqu'alors coïncidé avec le travail rémunéré. Or l'idée d'articulation entre les différents temps sociaux s'appuie sur une appréhension élargie du concept de travail qui englobe le travail professionnel et le travail domestique (Barrère-Maurisson, 1992; Maruani, 2001). Ce positionnement permet de rompre avec les clivages traditionnels entre le temps de travail et le temps de la famille, en réintégrant la notion de travail dans la sphère de la reproduction. Cette approche rend visible le travail domestique, la plupart du temps effectué par les femmes, travail gratuit, informel et exclu de la sphère économique car non transformable en argent (Yakura, 2001). Ainsi, la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe contribuent fortement à la production des inégalités au sein des professions et sur le marché de l'emploi (Maruani, 2001).

Figart et Mutari (2000) observent que l'organisation sociale du temps de travail, qu'elles nomment régime de temps de travail, peut être plus ou moins égale entre les hommes et les femmes dans les différents pays. Ainsi l'approche comparative semble pertinente pour analyser les temps et les activités des femmes et des hommes. Les articulations entre les différents temps sociaux varient selon les zones géographiques (Tremblay, 2004). Le Québec constitue une exception en Amérique du Nord car depuis longtemps ses politiques publiques, notamment en matière d'articulation entre l'emploi et la famille, le rapprochent des modèles scandinaves (ou modèles de conciliation) avec la mise en place de services de garde à contribution réduite, un congé parental et des normes du travail permettant, dans une certaine mesure, aux parents de se rendre disponible pour leurs enfants (Cette, Méda, Sylvain, Tremblay, 2007). La situation québécoise est donc difficilement comparable aux modèles non interventionnistes présents dans le reste de l'Amérique du Nord, au Royaume-Uni ou en Europe du Sud (Cette et al, 2007). Le Québec a souvent été comparé aux pays scandinaves en matière d'articulation emploi-famille (Tremblay, 2004), sans qu'il soit parfaitement comparable, mais il a plus rarement été comparé à la France. Cette, Méda, Sylvain et Tremblay (2007) font une analyse des taux d'activité et de chômage, à partir des enquêtes sur la population active, mais n'ont pas traité des temps sociaux et des comparaisons hommes-femmes dans ces divers temps, puisqu'ils se sont centrés sur la situation des femmes. Pourtant cette comparaison peut être intéressante, car la situation française constitue un cas hybride entre un modèle de conciliation (scandinave) et un modèle d'alternance pour les femmes entre l'emploi et la famille. Si le système de crèches favorise la conciliation, l'allocation parentale d'éducation (APE), devenue la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), tend plutôt à favoriser l'alternance (Cette et al, 2007). Il apparaît donc intéressant de comparer les situations française et québécoise car les problématiques et les défis rencontrés par les deux gouvernements sont très semblables alors que les réponses apportées présentent de nombreuses singularités. Si les deux zones semblent difficiles à classer d'emblée dans le modèle de la conciliation et présentent des éléments



d'alternance (surtout depuis que le gouvernement canadien a introduit une mesure apparentée à l'APE ou PAJE de la France), toutes deux sont préoccupées par la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre, du déclin démographique, mais aussi de la natalité. Le Québec est toutefois nettement plus préoccupé que la France par le taux de natalité, puisque ce taux se situe à 1,6 au Québec, contre 1,9 en France. Il peut donc y avoir des éléments intéressants de comparaison et les politiques publiques (APE et PAJE en France; services de garde dès la toute petite enfance au Québec) peuvent permettre de comprendre les différences de temps sociaux chez les hommes et les femmes de part et d'autre.

3. Des emplois du temps toujours sexués

Encadré: Les données

Pour la France, les données utilisées proviennent des Enquêtes Emploi et de l'Enquête Emploi du temps menée par l'Insee en 1998.

Pour le Québec, la base correspond à l'Enquête sur la Population Active et à l'Enquête Sociale Générale de 1998 et 2005. Ces enquêtes ont été menées par Statistique Canada et traitées par l'Institut de la Statistique du Québec pour les données québécoises.

La prise en compte du travail domestique est essentielle dans l'analyse du temps et des activités des hommes et des femmes car il oriente encore les choix professionnels, tant en France qu'au Québec. Bien que les différences entre les sexes se soient atténuées au cours des dernières années, des inégalités persistent des deux côtés de l'Atlantique. Nous brossons ici un portrait d'ensemble des situations française et québécoise quant à la participation des femmes au marché de l'emploi et à leur participation aux sphères domestique et professionnelle.

Notons tout d'abord que les situations française et québécoise sont très semblables au plan démographique. Les deux zones sont confrontées à un vieillissement de la population inédit dans l'histoire, couplé à de faibles taux de fécondité, surtout dans le cas du Québec. Le nombre de familles recomposées et monoparentales est en constante augmentation dans les deux zones (INSEE, 2008; ISQ, 2008a; b). Enfin, la participation des femmes au marché de l'emploi n'a cessé de croître depuis les années 1970. Les taux d'activités féminins sont élevés, y compris pour les mères (Barrère-Maurisson, 2006; Roy, 2006).

Insérer Tableau 1 (voir à la fin du texte): Taux d'activité de la population âgée de 15 à 64 ans, en 2003, en %

Insérer Figure 1 : Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans (en %)

Les Québécoises sont sensiblement plus actives que les Françaises, ce qui n'était pas le cas jusqu'au milieu des années 1980. Ainsi, le taux d'activité des femmes a connu une croissance plus soutenue ces trente dernières années au Québec qu'en France, surtout pour les mères d'enfants de 3 ans et moins (Cette, Méda, Sylvain et Tremblay, 2007).

Insérer Tableau 2 : Taux d'activité des parents ayant au moins un enfant selon l'âge du plus jeune enfant, en % (2003)

En 2003, le taux d'activité des Québécoises ayant au moins un enfant âgé de moins de 3 ans était de 73,3%, contre 60,2% pour les Françaises. De plus, le taux d'activité des françaises en présence d'enfants de moins de 3 ans est très sensible au nombre d'enfants, sans doute en



raison des prestations PAJE et APE, qui encouragent les parents de 2 enfants ou plus à cesser temporairement leur activité. De fait, le taux d'activité des Françaises ayant trois enfants ou plus et dont le plus jeune est âgé de moins de 3 ans, chute à 37,5% contre respectivement 59,8% pour les mères de 2 enfants et 81,3% pour les mères d'un enfant de moins de 3 ans (INSEE, 2008).

En dépit de l'augmentation constante des taux d'activité féminins en France et au Québec, de fortes inégalités subsistent entre les hommes et les femmes. Dans les deux zones, les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois précaires ou à temps partiel (Lavallée, 2002; Lemiere, Marc, 2006); l'emploi féminin est fortement concentré dans certains secteurs (santé, éducation, services sociaux) et les femmes sont toujours sous représentées dans les postes à responsabilités, que ce soit dans les secteurs publics ou privés (Colin, Djider, Ravel, 2005; Lavallée, 2002). Les différences de rémunérations persistent également en dépit des politiques de parité (ISQ, 2008a; Petit, 2006). Une différence est à signaler toutefois dans les taux de chômage; les hommes sont plus touchés par le chômage au Québec (Statistique Canada, 2008) alors que la situation inverse prévaut en France (INSEE, 2008). Ceci pourrait s'expliquer par la plus grande disponibilité, depuis toujours, d'emplois à temps partiel au Québec, et le fait que les femmes acceptent plus facilement que les hommes québécois d'occuper des emplois atypiques, que ce soit à temps partiel, occasionnels, à durée déterminée ou temporaires.

Insérer Tableau 3 : Taux de chômage de d'emploi à temps partiel des hommes et des femmes

Des deux côtés de l'Atlantique, les femmes sont toujours en première ligne pour les tâches domestiques, pour s'occuper des enfants ainsi que des personnes âgées. En France, les femmes assurent encore prés de 70% du travail domestique (Anxo, 2003 ; Barrère-Maurisson, Rivier, 2000 ; Méda, 2001). La situation semble un peu plus égalitaire au Québec, où les femmes assureraient 60% du travail domestique (Statistique Canada, 2006). Cependant, les femmes ont toujours moins de temps libre que les hommes. En résumé, la parité a progressé mais des inégalités persistent, en particulier sur le plan du temps.

Insérer Tableau 4 : Part relative des femmes dans la durée hebdomadaire consacrée aux différentes activités (en %)

Un trait persistant de l'évolution des marchés de l'emploi des pays industrialisés a été la féminisation croissante de la force de travail et le recul du modèle familial traditionnel de Monsieur « Gagne-pain » (Barrère-Maurisson, 1992 ; Poilot-Rocaboy, Kergoat, 2006 ; Tremblay, 2004). Malgré ces évolutions et les perspectives optimistes qu'elles ont fait naître, le développement de l'activité professionnelle féminine n'a pas entraîné de révolution dans le partage des rôles entre les hommes et les femmes (Fougeyrollas-Schwebel, 1996). La répartition sexuelle du travail reste calquée sur un schéma traditionnel ; même si certaines évolutions se sont produites ces dernières années dans le comportement des ménages. Dans l'ensemble, les femmes consacrent au travail non rémunéré une part de leur temps qui représente près du double de celle qu'y consacrent les hommes au Québec comme en France (Barrère-Maurisson, 2004 ; Statistique Canada, 2006). Elles consacrent même plus de temps aux activités parentales et domestiques qu'au travail rémunéré (Anxo, 2003 ; Statistique Canada, 2006).

Insérer Tableau 5 : Temps domestique et temps professionnel

Le premier constat à tirer de cette comparaison France-Québec est qu'en dépit de grandes similitudes dans la façon dont les ménages français et québécois emploient leur temps, on constate une répartition sensiblement plus égalitaire au Québec qu'en France. Les Québécoises participent davantage au marché de l'emploi que les Françaises (Cette et al, 2007) et les Québécois assument une part plus importante du travail domestique que les Français. Les tableaux illustrent ces écarts, mais on pourrait penser que les écarts seraient encore plus importants si les données québécoises n'incluaient pas les personnes de 15 à 18 ans, qui sont généralement moins actives et font baisser le taux d'activité des femmes.

Ceci étant, le statut d'emploi tant des femmes que des hommes est une variable cruciale pour prédire la répartition des tâches domestiques en France et au Québec (Anxo et al., 2001 ; Le Bourdais, Sauriol, 1998). Les écarts de salaires entre les conjoints accentuent les inégalités en matière de division des tâches au sein du couple. Barrère-Maurisson(2004) ajoute que dans les couples à deux actifs non équivalents (homme à temps complet, femme à temps partiel, profil en fort développement en France jusqu'à la fin des années 1990), il y a suraccumulation des temps professionnels et familiaux pour les conjointes. Ainsi, le statut d'emploi de la femme est un facteur plus important que celui des hommes pour expliquer la répartition plus ou moins équitable des tâches domestiques. Lorsque les femmes occupent un poste à temps plein, le partage des tâches tend à être plus équitable (Le Bourdais, Sauriol, 1998). La répartition des tâches au sein des couples reste encore éloignée de la parité; mais la structure de la famille et de l'emploi des conjoints permet d'expliquer des répartitions plus ou moins inégalitaires (Anxo, 2003; Pronovost, 2007). La répartition du travail domestique est proportionnelle à l'investissement professionnel de chacun. Ainsi, lorsque l'un des deux conjoints est au foyer, il assume totalement les charges domestiques et familiales. En revanche, lorsque les deux membres du couple appartiennent aux mêmes catégories socioprofessionnelles et qu'ils ont des revenus identiques, la répartition est plus équilibrée (Bauer, 2007). En résumé, la répartition inégale du travail n'est jamais le fruit du hasard (Le Bourdais, Sauriol, 1998). En France comme au Québec, plus les écarts de revenu entre les conjoints sont importants, plus la spécialisation des rôles reste forte.

Cependant, les disparités se sont réduites ces dernières années. En effet, on observe un léger rééquilibrage des temps domestiques et professionnels entre les hommes et les femmes (Anxo, 2003 ; Pronovost, 2007). Ces évolutions, certes modestes, traduisent des changements d'attitude en matière de division sexuelle du travail, qui s'inscrivent sur le long terme.

En outre, le temps moyen consacré au travail rémunéré diminue en France et au Québec. Le Québec est la province canadienne dans laquelle la semaine moyenne de travail a le plus diminué entre 1997 et 2006, passant de 36,8 à 35,5 heures par semaine (Usalcas, 2008). En France, la semaine moyenne de travail passe de 38,8 à 35,6 heures en raison de la loi sur la RTT (Dubreu, 2007). Le Québec se distingue donc nettement du reste du Canada, où la durée moyenne du travail tend à augmenter (Statistique Canada, 2006).

Le temps professionnel des hommes québécois a diminué alors qu'il a augmenté pour les femmes, ces dernières occupant d'avantage d'emplois à temps plein et se rapprochant de plus en plus du temps de travail des hommes (ISQ, 2008a). Les femmes occupent les trois quarts des nouveaux emplois au Québec. Leur rémunération horaire augmente plus rapidement que celle des hommes, contribuant ainsi à réduire les écarts entre les sexes, sans toutefois arriver à la parité (ISQ, 2008a). En outre, le partage des tâches domestiques est un peu plus répandu au sein des jeunes générations masculines qu'il ne l'est chez leurs aînés, peu importe les caractéristiques sociodémographiques des familles (Dean Lee, Menon, 1998; Le Bourdais, Sauriol, 1998; Tremblay, 2004).

Dans le cas français, la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT) à partir de 2001, a reflété des disparités entre les hommes et les femmes en matière de temps de travail,

mais a également mis en lumière de nouvelles tendances. Les femmes ont majoritairement employé le temps libéré par la RTT à des tâches domestiques ou de soin des tiers, et les hommes pour jardiner ou bricoler (Boulin, 2000 ; Cette, Diev, 2003). Le temps libre supplémentaire a donc peu fait évoluer les pratiques en matière de répartition des rôles entre les sexes (Alis, Campoy, Dumas, Joyeau, 2005) ; il a été globalement employé conformément aux caractéristiques habituelles du temps hors travail, qu'elles soient liées au sexe, au revenu ou au fait d'avoir des enfants. Notons que les enfants sont les principaux « bénéficiaires » de la RTT (Boulin, 2000) ; celle-ci permettant une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle. En outre, les hommes qui se sont le plus impliqués dans la vie familiale, suite à la RTT, sont ceux dont la conjointe travaille à plein temps (Cette, Dromel, Meda, 2006). Le temps libéré par la RTT a été principalement passé avec la famille (conjoint, enfants), pour les personnes vivant en couple (Cette et al, 2006).

En France, les tâches domestiques sont principalement assumées par les femmes, mais d'autres configurations, moins fréquentes, se dégagent. Elles se caractérisent par un partage plus équilibré entre les conjoints ou par une participation importante de l'homme qui, dans certains cas, relaie totalement sa compagne (Bauer, 2007). La division sexuée du travail s'est donc atténuée dans les couples où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein (Degenne, Lebeaux, Marry, 2002). Une tendance comparable est observée au Québec (Le Bourdais, Sauriol, 1998 ; Pronovost, 2007).

Ainsi des évolutions encourageantes dans la répartition des temps professionnels et domestiques sont à noter en France comme au Québec, en particulier chez les jeunes. Les femmes cherchent de plus en plus à s'affirmer par le travail pendant que hommes aspirent à réinvestir le domaine de la famille (Barrère-Maurisson, 2004; Tremblay, 2003). Toutefois les hommes continuent de s'identifier prioritairement au travail (Tremblay, 2004). En France comme au Québec, le fait pour les femmes d'occuper un emploi à temps plein engendre un partage plus égalitaire du travail domestique.

Ce changement générationnel semble donc annoncer une atténuation progressive de la division sexuelle du travail. Selon Anxo (2003), les modes de garde de la petite enfance sont déterminants dans ces logiques; ils permettraient en particulier aux femmes de conserver un emploi à temps plein. Cette théorie est appuyée par le fait que les enfants de moins de 3 ans soient plus souvent gardés par leur mère en France qu'au Québec, alors que les taux d'activité des mères sont plus élevés au Québec qu'en France (tableaux 2 et 6).

La France et le Québec ont depuis longtemps mis en place des politiques visant à faciliter l'accès à des services de garde, ce qui, dans le cas québécois, constitue une exception dans un contexte nord américain. Ceci nous conduit donc à nous intéresser plus particulièrement à la question des articulations entre l'emploi et la famille.

4. Les articulations emploi-famille

Les difficultés à articuler l'emploi et la famille inciteraient de nombreuses personnes, essentiellement des femmes, soit à renoncer à avoir un enfant, soit à quitter définitivement ou provisoirement, le marché de l'emploi. Or ces deux conséquences sont extrêmement préoccupantes en raison de la baisse de fécondité observée au Québec, et dans une moindre mesure en France, mais aussi du vieillissement de la population et de la possible pénurie de main-d'œuvre (Guillemard, 2007), suite aux départs massifs à la retraite des générations du baby-boom. Ainsi, la question du maintien et de l'augmentation du taux d'activité féminin se pose depuis longtemps en France comme au Québec. La question de l'emploi féminin recoupe

donc des enjeux politiques (parité, natalité), économique (vieillissement et pénurie de main d'œuvre) et sociaux (répartition égalitaire des temps professionnels, domestiques et familiaux entre les hommes et les femmes). Or la question de l'emploi féminin a d'abord été posée à l'aune des problèmes d'articulation entre temps professionnel et temps familial pour les femmes (comment permettre aux femmes de rester actives tout en ayant des enfants?). Cette problématique a aujourd'hui évolué et la question de l'emploi féminin est abordée de manière plus égalitaire. Pour maintenir les femmes en emploi, il faut non seulement leur permettre d'articuler temps professionnel et temps familial, mais aussi rééquilibrer la répartition du travail domestique et du temps parental entre les hommes et les femmes. En conséquence, la conciliation emploi - famille cesse d'être une problématique « de femmes », mais s'inscrit dans une approche plus large, plus universelle et plus égalitaire : comment permettre aux hommes et aux femmes d'articuler temps professionnel, temps personnel et temps parental ?

Le rapport de domination hommes/femmes a fortement évolué, il est devenu moins visible en Amérique du Nord et en Europe occidentale, mais d'après Zarifian (1996), il s'exprime toujours dans des formes atténuées, en particulier sur le plan du temps domestique des femmes. En effet, les inégalités entre les hommes et les femmes en matière de temps professionnel et de temps domestique se creusent au moment de l'arrivée des enfants. Au Québec comme en France, les transitions de carrière des femmes sont toujours très liées aux maternités, ce qui n'est pas le cas pour les hommes (Pailhé, Solaz, 2007). Garner, Méda et Senik (2004) pour la France, et Tremblay (2004) pour le Québec, montrent que la conciliation emploi – famille est particulièrement difficile en présence de jeunes enfants. L'emploi du temps des mères s'en trouve fortement modifié, alors que l'emploi du temps des hommes n'en est pas bouleversé (Zukewich, 2003). Tout différencie les pères des mères (Barrère-Maurisson, 2004 ; Pronovost, 2007). Au Québec, les mères de 25 à 44 ans consacrent toujours près de sept heures de moins par semaine que les pères au travail rémunéré (Statistique Canada, 2008). En France, les naissances ont un effet très différencié sur la situation professionnelle des pères et des mères (Pailhé, Solaz, 2007). Pour les hommes, si la naissance s'accompagne parfois d'un changement d'activité professionnelle, il s'agit de changements de poste ou d'emploi ou d'une augmentation de l'activité ou des responsabilités. L'arrivée d'un enfant est plus souvent liée à des ruptures de trajectoires professionnelles pour les femmes, cet effet étant croissant au fil des naissances (Pailhé, Solaz, 2007). Suite à une première naissance, les Françaises opèrent divers types de transition de carrière : démission ou arrêt d'activité, congé parental à temps plein, changement d'emploi, temps partiel, chômage. Suite à une deuxième ou une troisième naissance, une plus grande proportion de femmes ont pris un congé parental ou un temps partiel (Pailhé, Solaz, 2007). Les écarts de carrière se creusent donc entre hommes et femmes au fil des naissances.

Le problème de la prise en charge de la petite enfance se pose en France surtout de 0 à 3 ans (en raison de la scolarisation importante des enfants de 3 à 6 ans, mais aussi de l'insuffisance des services de garde de 0 à 3 ans). Au Québec, les enfants entrent à l'école maternelle à 5 ans ; le problème du mode de garde de la petite enfance se pose donc généralement de 0 à 5 ans, mais à partir de 6 mois, les enfants peuvent être accueillis dans les Centres à la petite enfance (CPE). Beaucoup le sont à partir de 12 mois, le congé parental étant d'environ 12 mois et pouvant être partagé entre père et mère (Tremblay, 2008). De plus, les politiques du Québec visent à inciter les hommes à s'impliquer dans la vie familiale avec un congé parental de 3 à 5 semaines réservées au père. En 2006, ils étaient 40 % à participer, et en 2007, 60 %, alors que le congé parental canadien, qui ne réserve pas de temps aux pères, ne voit que 15 % des pères participer à ce congé. En France, un congé paternité de deux semaines a été instauré en 2002 ;

entre 2003 et 2004, près de deux tiers des pères potentiellement concernés en ont bénéficié (Bauer, Penet, 2005).

Le modèle québécois semble être sensiblement plus performant que le modèle français en la matière. En effet, le taux d'activité des femmes dont le plus jeune enfant à moins de trois ans est plus élevé au Québec qu'en France : 73,3% au Québec contre seulement 60,2 % en France (Cette et al, 2007 ; ISQ, 2006), sans doute en bonne partie en raison de l'accueil des enfants de 1 à 3 ans dans les CPE. La comparaison avec les autres provinces canadiennes fait aussi ressortir le rôle apparemment déterminant des CPE dans l'augmentation de l'activité féminine ; le taux d'activité des femmes de 24 à 44 ans atteint 84% au Québec contre 82,6% dans le reste du Canada, et 82,3% chez les Françaises de 25 à 49 ans (INSEE, 2008 ; ISQ, 2008b). Cet écart peut refléter l'impact des dispositifs spécifiques à la France (APE et PAJE) ; ces allocations sont versées aux parents d'au moins deux enfants dont l'un a moins de trois ans, à condition de cesser son activité. Au-delà, ce résultat peut indiquer que les enfants en âge préscolaire sont davantage pris en charge par la collectivité ou d'une manière générale par des structures d'accueil et de garde au Québec qu'en France (Cette et al, 2007 ; Tremblay, 2008).

Insérer Tableau 6 : Modes de garde des enfants en âge préscolaire en % (0-3 ans en France et 0-5 ans au Québec)

Les effets des difficiles articulations entre les différents temps sociaux se font sentir de part et d'autre de l'Atlantique, notamment en présence de jeunes enfants. Le fait d'avoir des enfants à charge va de pair avec une plus grande fréquence du sentiment de fatigue et de manque de temps, chez les femmes en particulier (Chenu, 2002; Statistique Canada, 2008). Le sentiment d'être débordé résulte à la fois des charges de travail professionnelles et domestiques (Chenu, 2002). Au Québec, les caractéristiques des populations susceptibles de plus ressentir un manque de temps sont les mêmes qu'en France; il s'agit des personnes en emploi ayant des enfants de moins de douze ans, en particulier les femmes (Statistique Canada, 1998; 2005). Ainsi, le fait que les femmes soient plus exposées que les hommes au sentiment de manquer de temps témoigne de la résistance des modèles inégalitaires dans la répartition des temps professionnels, domestiques et parentaux. Enfin, selon Méda (2003), ce n'est pas tant le désir de loisirs qui se fait entendre à travers la complainte du manque de temps, mais un souhait de rééquilibrage entre temps professionnel et temps parental, social et personnel, et un besoin de temps à consacrer aux enfants, notamment lorsqu'ils sont jeunes.

5. Conclusion

En conclusion, malgré des évolutions dans les modes de vie et les emplois du temps des hommes et des femmes, les études montrent que les écarts se creusent au moment de l'arrivée des enfants. Articuler emploi et famille reste une affaire de femmes, les tâches domestiques et familiales étant toujours inégalement partagées (Colin et al, 2005). Par contre, l'analyse comparative des situations française et québécoise fait ressortir de grandes similitudes mais aussi des différences importantes. Tout d'abord la répartition des temps professionnels et domestiques, tout comme les taux d'emploi des mères, semble indiquer une situation plus égalitaire au Québec qu'en France. Cette situation s'explique sans doute par les politiques québécoises en la matière (accès peu coûteux aux CPE et accessibilité entre 6 mois et 3 ans) et le souci de se rapprocher des modèles de conciliation alors que les mesures « hybrides » adoptées par l'État français produisent des ambivalences et des tensions dans la définition des politiques à adopter. En outre, les politiques du Québec visent délibérément à inciter les pères à s'impliquer davantage dans la vie familiale. Ce résultat est intéressant car, à notre



connaissance, peu d'études l'avaient mis en évidence à partir de données précises comme les enquêtes emploi du temps.

Par ailleurs, des tendances sont confirmées dans les deux zones. Mentionnons tout d'abord la diminution moyenne du temps consacré au travail rémunéré. Celle-ci a été institutionnelle en France (loi sur la RTT), alors qu'elle est davantage sociétale au Québec puisqu'il s'agit de la seule province canadienne dans laquelle le temps de travail a diminué ces dix dernières années. Mais cette diminution du temps professionnel ne doit pas masquer les difficultés de conciliation emploi–famille auxquelles se heurtent notamment les parents de jeunes enfants. Ces derniers sont en effet ceux qui déclarent le plus souffrir d'un manque de temps, en particulier les femmes. Aussi, si le Québec a fait des avancées importantes grâce aux services de garde peu coûteux et très accessibles, ainsi qu'au congé parental dont une partie est réservée au père, des écarts hommes–femmes subsistent toujours.

Enfin, la comparaison des taux d'activités féminins, en particulier des mères de jeunes enfants, tend à montrer qu'une répartition plus égalitaire des temps professionnels, domestiques et parentaux passe par la mise en place de modes de gardes de la petite enfance accessibles et peu coûteux. Les politiques publiques ont donc un rôle clé à jouer dans ces problématiques.

Tableau 1 : Taux d'activité de la population âgée de 15 à 64 ans, en 2003, en %

	Québec				France		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
15 à 24 ans	67,7	69,0	68,4	33,0	40,3	36,7	
25 à 54 ans	80,4	90,5	85,5	79,1	93,8	86,2	
55 à 64 ans	39,6	60,7	49,9	34,5	42,4	38,3	
Ensemble	71,7	82,0	76,9	62,7	74,3	68,4	

Source: Cette et al (2007) et ISQ (2008b)

Figure 1:

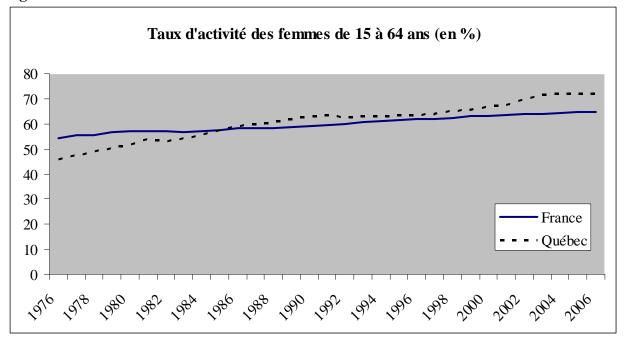


Tableau 2 : Taux d'activité des parents ayant au moins un enfant selon l'âge du plus jeune enfant, en % (2003)

	,					
	Femmes		Hommes		Ensemble	
	France	Québec	France	Québec	France	Québec
Moins de 3 ans	60,2	73,3	96,4	94,1	78,2	83,7
De 3 à moins de 6 ans	74,4	77,2	96,7	95,0	84,9	86,1
De 6 à moins de 18 ans	82,8	83,7	96,4	95,2	88,8	89,5
18 ans ou plus	83,0	nd	92,7	nd	87,8	nd

Source : Cette et al. (2007) et ISQ (2008a)

Tableau 3 : Taux de chômage de d'emploi à temps partiel des hommes et des femmes

	Femmes		Hommes	
	France	Québec	France	Québec
Taux de chômage	10%	7,2%	8%	8%
Emploi à temps partiel	30%	26%	6%	12%

Source: INSEE (2008) et ISQ (2008a).

Tableau 4: Part relative des femmes dans la durée hebdomadaire consacrée aux différentes activités (en %)

	Temps professionnel	Temps domestique	Dont soins aux tiers	Temps libre
France (1998)	36%	68%	69%	46%
Québec (1998)	43%	63%	63%	47%
Québec 2005	46%	57%	61%	48%

Champ France : ensemble des personnes actives ou non, âgées de 18 à 64 ans et vivant en couple. Source : Enquête emploi du temps 1998 (INSEE) dans Anxo (2003)

Champs Québec 1998 : population de 15 ans et plus vivant en couple. Source : Enquête Sociale Générale (Statistique Canada, 1998)

Champs Québec 2005 : population active de 15 ans et plus. Source : Enquête Sociale Générale (Statistique Canada, 2005)

Les données ne sont pas parfaitement comparables en raison des différentes populations de référence, en particulier pour la série Québec 2005, qui concernent uniquement les personnes actives de 15 ans et plus.

Tableau 5 : Temps domestique et temps professionnel (en heures par jour en moyenne)

	France 1998	Québec 1998
Femmes		
Temps professionnel	3.5	3.7
Temps domestique	4.6	4.0
Total temps productif	8.1	7.7
Hommes		
Temps professionnel	5.5	4.9
Temps domestique	2.2	2.4
Total temps productif	7.7	7.3

Champ France : ensemble des personnes actives ou non, âgées de 18 à 64 ans et vivant en couple. Source : Enquête emploi du temps 1998 (INSEE) dans Anxo (2003)

Champs Québec : population de 15 ans et plus vivant en couple. Source : Enquête Sociale Générale (Statistique Canada, 1998)

Les données ne sont pas parfaitement comparables en raison des différentes populations de référence. De plus, le temps professionnel a diminué fortement en France depuis 1998 en raison de la loi sur la RTT.

Tableau 6 : Modes de garde des enfants en âge préscolaire en % (0-3 ans en France et 0-5 ans au Ouébec)

	France	Québec
Parents seuls	65% (dont 51% par la mère seule)	33%
Mode de garde collectif ou autre	35%	67%

Sources: INSEE (2008) et Tremblay (2008)

Bibliographie

Adam B., 1995. Timewatch. The social analysis of time. Polity Press, Cambridge.

Adam B., 1990. Time and Social Theory. Polity Press, Cambridge.

Alis D., Campoy E., Dumas M., Joyeau A., 2005. 35 heures : vers un nouvel équilibre entre travail et hors travail? . Travail et Emploi 101, 45-57.

Anxo D., 2003. Division sexuelle des tâches, les expériences françaises et suédoises. Futuribles 285, 33-40.

Anxo D., Boulin J.-Y., Lallement M., Lefevre G., Silvera R., 2001. Recomposition du temps de travail, rythmes sociaux et modes de vie : une comparaison France-Suède. Travail et Emploi 74, 5-20.

Barrère-Maurisson M.-A., 2006. Les femmes Françaises créent l'exception. MATISSE - Groupe Division Familiale du Travail.

Barrère-Maurisson M.-A., 2004. Masculin/féminin : vers un nouveau partage des rôles?. Famille(s) et politiques familiales. Les Cahiers Français 322, 22-28.

Barrère-Maurisson M.-A., 1992. La division familiale du travail : la vie en double. PUF, Paris.

Barrère-Maurisson M.-A., Rivier S., 2000. Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps. Dares Premières Synthèses 20.1.

Bauer D., 2007. Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples. DREES- Études et résultats 570.

Bauer D., Penet S., 2005. Le congé de paternité. DRESS Études et Résultats 442.

Bouffartigue P., 2005. Division sexuée du travail professionnel et domestique. Quelques remarques pour une perspective temporelle. Tiempo, Actividades, Sujetos. Una mirada desde la perspectiva de généro. Madrid. Universidad Complutense. 18.02.2005.

Boulin J.-Y., 2000. Réduction du temps de travail. Usage du temps et temps de la ville. In: de Terssac G., Tremblay D.-G. (eds), Où va le temps de travail ? Octares Editions, Toulouse.

Boulin J.-Y., Silvera R., 1999. Temps de travail et temps hors travail : vers de nouvelles articulations ? VIIe Journées de Sociologie du Travail : Temps, statuts et conditions du travail. Bologne 17,18 et 19 juin 1999.

Cette G., Diev P., 2003. L'impact de la réduction du temps de travail. Futuribles 285, 59-66.

Cette G., Dromel N., Meda D., 2006. RTT et satisfaction des salariés. In: Thoemmens J., de Terssac G. (eds), Les temporalités sociales : repères méthodologiques. Octares Éditions, Toulouse, 63-76.

Cette G., Méda D., Sylvain A., Tremblay D.-G., 2007. Activité d'emploi et difficultés de conciliation emploi-famille : une comparaison fine des taux d'activité en France et au Canada. Loisir et société/Leisure and Society 29(1), 117-154.

Chenu A., 2002. Les horaires et l'organisation du temps de travail. Économie et Statistique 352-353, 151-167.

Colin C., Djider Z., Ravel C., 2005. La parité à pas comptés. INSEE PREMIÈRE 1006.

Dean Lee M., Menon S.T., 1998. Emergent Family Patterns and Early Career Outcomes of Male and Female MBA Graduates. Revue Canadienne des Sciences de l'Administration 15(3), 267-278.

Degenne A., Lebeaux M.-O., Marry C., 2002. Les usages du temps : cumul d'activités et rythmes de vie. Économie et Statistiques 352-353, 81-99.

Dubreu N., 2007. Activités et conditions d'emploi de la main d'oeuvre au 3eme trimestre 2007. Dares Premières Synthèses Informations 52.1.



Figart D., Mutari E., 2000. Work time regimes in Europe: can flexibility and gender equity coexist? Journal of Economic Issues 34(4), 847-871.

Fougeyrollas-Schwebel D., 1996. Le travail domestique : économie des servitudes et du partage. In: Hirita H., Senotier D. (eds), Femmes et partage du travail. Syros, Paris.

Gadéa C., Lallement M., 2000. Les rationalisations du temps. In: de Terssac G., Tremblay D.-G. (eds), Où va le temps de travail ? Octares Editions, Toulouse.

Garner H., Méda D., Senik C., 2004. La difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Dares Premières Synthèses Informations 50.3.

Gasparini G., 1990. Temps et travail en Occident. In: Chanlat J.-F. (eds), L'individu dans l'organisation. Editions Eska, Paris.

Guillemard A.M., 2007. Vers un nouveau management des âges et des temps sociaux en réponse au vieillissement de la population. Une perspective internationale. In: Tremblay D.-G. (eds), D'une culture de la retraite à un nouveau management des âges et des temps sociaux. Presses de l'université du Québec., Québec

Hassar J., 1990. Paradigme ethnographique du temps de travail. In: Chanlat J.-F. (eds), L'individu dans l'organisation. Éditions Eska, Paris.

Hirita H., Senotier D., 1996. Femmes et partage du travail. Syros, Paris.

INSEE, 2008. Femmes et Hommes - Regards sur la parité. INSEE Références

ISQ, 2008a. État du marché du travail au Québec : le point en 2007. Institut de la Statistique du Québec, Québec.

ISQ, 2008b. Taux d'activité des femmes selon certains groupes d'âge, moyennes annuelles, Québec, Ontario, Canada, 1976 à 2007. Institut de la Statistique du Québec.

ISQ, 2006. Taux d'activité des femmes chefs de famille ou conjointes de 25 à 44 ans selon la présence d'enfants et l'âge du plus jeune enfant. Institut de la Statistique du Québec.

Laufer J., Marry C., Maruani M., 2001. Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme. PUF, Paris.

Lavallée D., 2002. Travailler un peu, beaucoup, comment ? In: Tremblay D.-G., Dagenais L.F. (eds), Rupture, segmentations et mutations du marché du travail. Presses de l'Université du Québec, Québec, 117-124.

Le Bourdais C., Sauriol A., 1998. La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes.INRS-Urbanisation, Montréal.

Le Feuvre N., 2006. Le genre des temporalités sociales. In: Thoemmens J., de Terssac G. (eds), Les temporalités sociales : repères méthodologiques. Octares Éditions, Toulouse, 29-44.

Lemiere S., Marc C., 2006. Qualité des emplois et genre : les effets croisés des statuts et des horaires de travail. Cahiers du Centre d'Économie de la Sorbonne 2006.74.

Maruani M., 2001. L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petits pas. In: Laufer J., Marry C., Maruani M. (eds), Masculin-Fémini : questions pour les sciences de l'homme. PUF, Paris.

Méda D., 2003. Manquons-nous de temps?, Interventions Économiques 31.

Méda D., 2001. Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles. Flammarion, Paris.

Morin M.-L., 2000. Le temps de travail entre le droit du travail et la politique de l'emploi. In: de Terssac G., Tremblay D.-G. (eds), Où va le temps de travail ? Octares Editions, Toulouse.

Orlikowski W.J., Yates J., 2002. It's about time: temporal structuring in Organizations. Organization Science 13(6), 684-700.

Pailhé A., Solaz A., 2007. Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants. Recherche et Prévision 90, 5-27.

Petit P., 2006. Les écarts de salaires horaires entre hommes et femmes en 2002. Dares Premières Synthèses 22.1.



Poilot-Rocaboy G., Kergoat M., 2006. Pour une approche globale de l'égalité professionnelle : l'égalité des temps comme cadre d'analyse. Revue de Gestion des Ressources Humaines 60, 2-18.

Pronovost G., 2007. Le temps dans tous ses états. Enjeux publics IRPP 8(1).

Pronovost G., 1996. Sociologie du temps. De Boeck Université, Bruxelles.

Roy F., 2006. D'une mère à l'autre : l'évolution de la population active féminine au Canada. Statistique Canada, Ottawa.

Schor J.B., 1993. The Overworked American, an unexpected Decline of Leisure. BasicBooks, New York.

Statistique Canada, 2008. Enquête sur la Population Active. Le Quotidien 11 janvier 2008.

Statistique Canada, 2006. Aperçu sur l'emploi du temps des canadiens 2005. Enquête Sociale Générale. Ottawa.

Statistique Canada, 2005. Enquête Sociale Générale Statistique Canada, 12F0080XIF.

Statistique Canada, 1998. Enquête Sociale Générale. Statistique Canada.

Taskin L., 2006. Le télétravail en manque de régulations. Regards Économiques 37, 1-14.

Tremblay D.-G., 2008. Les politiques familiales et l'articulation emploi-famille au Québec et au Canada. In: Bigras N., Cantin G. (eds), Dix ans après la politique familiale, où en sont les centres de la petite enfance ? . Presses de l'université du Québec, Québec

Tremblay D.-G., 2004. Conciliation Emploi- Famille et Temps Sociaux. Octares Éditions, Toulouse.

Tremblay D.-G., 2003. Articulation emploi-famille: Comment les pères voient-ils les choses? . Politiques sociales 63(3-4), 70-86.

Usalcas J., 2008. Nouveau regard sur la polarisation des heures de travail. L'emploi et le revenu en perspective. Statistique Canada, Ottawa, 5-16.

Yakura E.K., 2001. The social construction of work time. American Behavioral Scientist 44(7), 1076-1095.

Zarifian P., 1996. La notion de « temps libre » et les rapports sociaux de sexe dans le débat sur la réduction du temps de travail. In: Hirita H., Senotier D. (eds), Femmes et partage du travail. Syros, Paris.

Zukewich N., 2003. Le travail, la condition parentale et le manque de temps. Statistique Canada, 89-584, Ottawa.